



Association Intercommunale des Eaux de  
Ballens – Berolle – Mollens

*Préavis n° 04/ 2022  
du Comité Directeur au  
Conseil Intercommunal*

---

## **Puits du Grand Marais**

### **Demande d'un crédit d'étude pour investigation géophysique**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

#### **Situation**

Le changement climatique commence à déployer ses effets et des périodes de sécheresse telles que nous l'avons vécue cet été seront probablement plus courantes à l'avenir. Avec elles, nos ressources aquifères risquent de diminuer laissant envisager rapidement des pénuries d'eau pour la population et de sérieux problèmes de débit des cours d'eau environnant (Veyron, Boiron, Pénezy). A ce sujet, la Direction Générale de l'Environnement, Division eau, scrute nos réserves avec attention et la Société Anonyme de Gestion des Eaux du Pénezy (Commune de Yens) nous fait part de ses craintes pour l'alimentation de son réseau.

Par ailleurs, les exploitants de la future Gravière du Sépey se sont déjà approché de la Commune de Ballens pour leur fourniture en eau (env. 63'000 m<sup>3</sup> / an).

Ces situations ont amené le Comité Directeur à une réflexion sur les ressources en eau de la nappe phréatique du Grand-Marais et des installations de pompage. L'ouvrage actuel date de 1930. A cette époque il avait été construit pour les besoins agricoles des cultures maraîchères. Aujourd'hui, bien que l'eau soit de bonne qualité, les consommateurs trouvent régulièrement des déchets de tourbe dans leur eau lorsque celle-ci est pompée à bas niveau.

#### **Présentation du projet**

Suite aux premières investigations réalisées par le bureau MFR Géologie-Géotechnique SA, une ressource importante d'eau souterraine se trouverait sous les limons et graviers de la plaine du Grand-Marais. Afin d'en évaluer la quantité et la qualité, une recherche plus poussée doit être réalisée par forages. Les résultats nous amèneront certainement à envisager la construction d'un nouveau pompage, plus sécurisé, dans le même secteur.

Pour la réalisation de cette étude, le Comité Directeur vous demande de lui octroyer un crédit défini selon les éléments ci-dessous :

**Devis estimatif**

Forages	Frs	21'000.00
Sondages	Frs	34'000.00
Honoraires d'ingénieurs - Direction des travaux	Frs	6'000.00
Divers imprévus et pour arrondir	Frs	9'000.00
<b>TOTAL DES TRAVAUX (HT)</b>	<b>Frs</b>	<b>70'000.00</b>

En conclusion, le Comité Directeur vous propose de voter les décisions suivantes :

**Le Conseil Intercommunal,**

- vu le préavis n° 04 / 2022 du Comité Directeur,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

1. D'adopter le préavis relatif aux investigations géophysiques du Puits du Grand-Marais;
2. D'autoriser le Comité Directeur à entreprendre les travaux tels que décrits dans le présent préavis ;
3. D'accorder au Comité Directeur un crédit de CHF 70'000.00 (septante mille francs) pour leur réalisation. Ce crédit sera financé par un emprunt auprès d'un établissement financier, aux meilleures conditions ;
4. De dire que cet investissement sera amorti, en règle générale, sur une période de 10 ans à compter de la fin des travaux.

*Le présent préavis a été adopté par le Comité Directeur dans sa séance du 09 août 2022.*

Pour le Comité Directeur

Le Président :  Yves Coeytaux

Secrétaire :  Gabrielle Neuenschwander

